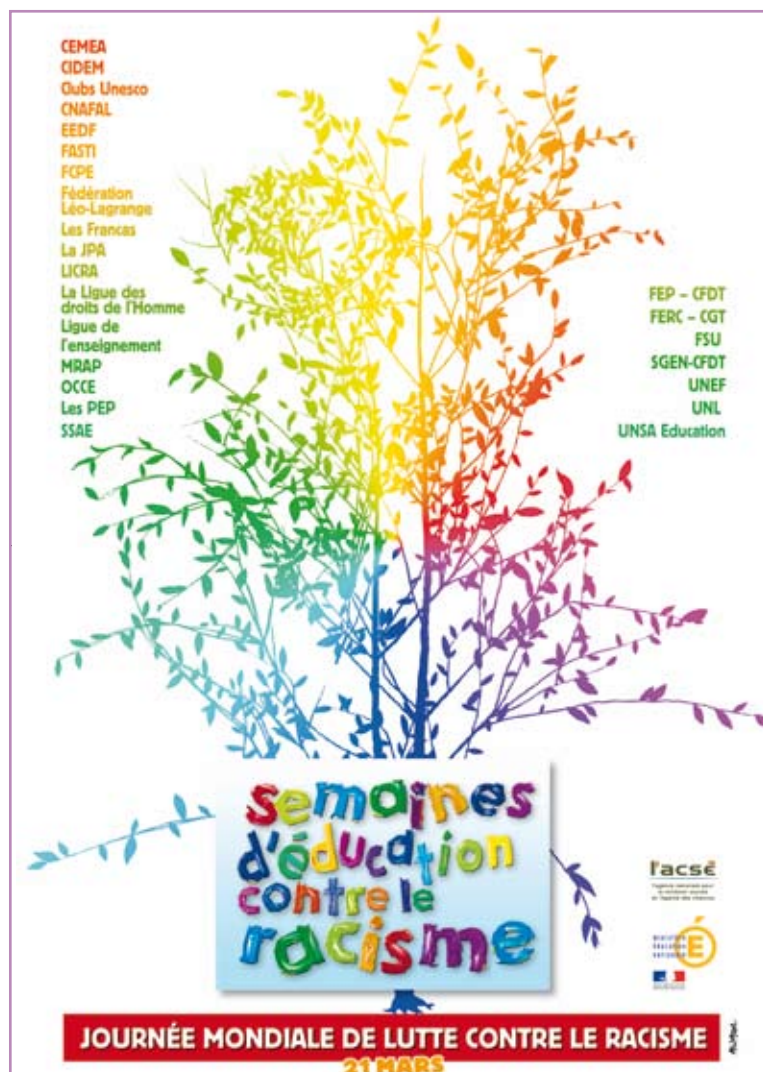


Commentaires pour aborder l'affiche de la journée du 21 mars

21 MARS

Journée mondiale de
la lutte contre le
racisme



Rappel de quelques avancées en matière de lutte contre le racisme :

- 1789** : Adoption par l'Assemblée nationale constituante du texte définitif de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Elle proclame dans son article 1 que les hommes naissent libres et égaux en droits.
- 1848** : Décret d'émancipation ou d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, pris sur l'initiative de Victor Schoelcher.
- 1881** : Loi sur la liberté de la presse. Elle consacre mais réglemente le principe de la liberté d'expression et en sanctionne les abus. La loi de 1881 modifiée notamment par les lois du 1er juillet 1972 et du 13 juillet 1990, est un des textes essentiels permettant de lutter contre la propagation des idées racistes et discriminatoires.
- 1946** : Promulgation de la constitution de la IVe République (lien : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/textes/constitution/c1946.htm>). Le Préambule réaffirme que « tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés » et proclame que « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ».
- 1948** : Déclaration universelles des droits de l'homme

Commentaires pour aborder l'affiche de la journée du 21 mars

- 1965** : Convention des Nations- Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.
- 1966** : Proclamation des Nations Unies : le 21 mars devient la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
- 1972** : Loi française relative à la lutte contre le racisme, dite loi Pléven
- 1985** : loi française sur les violences et les crimes racistes
- 1990** : Loi 90-615 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe, dite loi Gayssot.
- 2000** : Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne proclamée au sommet de Nice
- 2002** : Conférence européenne contre le racisme organisé par l'Union Européenne

Pistes de travail :

⇒ Travailler sur la composition de l'affiche :

- ▶ Repérer les partenaires de la journée du 21 mars
- ▶ Repérer les sigles des institutions officielles
- ▶ Comprendre le message textuel : la journée du 21 mars s'inscrit dans un programme plus large intitulé « semaines d'éducation contre le racisme »
- ▶ Décrypter le message évoqué par l'arbre (de nombreuses interprétations peuvent émerger chez les élèves : l'arbre comme symbole de vie, l'aspect multicolore comme représentation d'un brassage ethnique, culturel, ...)

Pour aller plus loin :

- ⇒ Comparer cette affiche avec les affiches des campagnes des années antérieures
- ⇒ Liens utiles : www.semaineducationcontreleracisme.org (cliquer dessus)
www.cidem.org (cliquer dessus)

Pour commander nos outils :

L'affiche du 21 Mars

Pour commander l'affiche

(<http://boiteoutils.cidem.org/outils.php?outil=61&cat=theme>)

(cliquer dessus)



Tous nos autres outils sur ce thème (livres, livrets, affiches, cd-rom, dépliants) :

<http://boiteoutils.cidem.org/> (cliquer dessus)